

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saida Dr. MOULAY Tahar
Faculté des lettres, des Langues et des Arts
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

L'enseignement du français dans les écoles privées de la wilaya de Saïda :

Public(s) et approches(s)

Réalisé et présenté par :

Attou Hakima

Sous la direction de :

M. H. Bessai

Devant le jury composé de :

M. Benbakreti Président

Melle Beghdadi Examineur

M. H. Bessai Directeur de recherche

Année universitaire

2020-2021

Dédicace

À mon cher père, aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour toi. Rien au monde ne vaut les efforts fournis, jour et nuit, pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

À ma très chère mère affable, honorable, aimable : tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de prier pour moi et de m'encourager. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de m'offrir depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte ;je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

A mes chères frères SOFIANE et RAFIK, ma sœur DJIHADE , Mon ange gardien et ma fidèle compagne dans les moments les plus délicats de cette vie mystérieuse.

Ames belles sœurs SAEDIA et AMEL.

A ma sœur, mon amie ma belle compagne de ma vie chère BELILE SABRINE et à mon amie ASMA les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous.

Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Remerciements

Nous remercions :

Tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près ou de loin.

Notre directeur de recherche, le docteur BESSAI HOUARI pour son aide immense, pour sa simplicité et ses valeurs uniques qui nous ont toujours soutenus dans les moments les plus difficiles. Il nous a toujours reçus avec sympathie et il a mis son temps et ses connaissances à notre disposition. Il a suivi et encouragé les nombreuses corrections jusqu'à l'achèvement de ce travail. Veuillez trouver ici l'expression de notre considération.

Les membres de jurys d'avoir accepté d'examiner ce travail.

SOMMAIRE

Sommaire.....	i
Introduction générale.....	01
Chapitre I : la langue française et son enseignement en Algérie.....	04
I-Introduction.....	05
I.1-Le français en Algérie.....	06
I.2-La langue française avant et après la période coloniale.....	06
I.3-Le français comme langue d’enseignement.....	06
I.4-le français comme langue enseignée.....	07
II- Qu’en est-il de l’enseignement du français dans les écoles privées ?.....	08
II.1-Le statut de la langue française en Algérie.....	09
II.2- Qu’est-ce que le français langue seconde ?.....	09
II.3- L’enseignement du français dans les écoles privées en l’Algérie.....	10
II.4-L’enseignement du français dans les écoles privées à Saida	11
Chapitre II :Aspect théorique et méthodologique.....	13
I-Aspect théorique : Définition de quelques notions.....	13
I.1- Introduction.....	14
I.2-Le Français sur Objectif Spécifique ou le FOS.....	15
I.3- Présentation du FOS.....	15
I.4-Français de spécialité et FOS.....	15
I.5-La démarche FOS.....	16
I.6-La démarche type selon Manganite & Parpette.....	16
I.7-Les cinq étapes de la démarche type selon Manganite & Parpette.....	17
I.8-L’approche communicative	20
I.9- L’approche par compétence	21
I.10- Le CECRL.....	22
II.1-Les méthodes d’enseignements.....	24

II.1.1-La méthode	24
II.1.2- La méthodologie	24
II.1.3-Modèles d'enseignement.....	25
II.2.1-Les méthodes d'enseignement en didactique.....	26
II.2.2-L'enseignement direct.....	26
II.2.3-L'enseignement indirect.....	27
II.2.4- L'enseignement interactif.....	29
II.2.5- L'apprentissage expérientiel.....	30
II.2.6- L'étude indépendante	32
II.2.7- Les techniques d'enseignements.....	32
Chapitre III : Analyse du corpus	33
Introduction.....	34
I- Les écoles privées à SAIDA.....	35
II – L'enquête.....	36
II.1-Analyse des résultats.....	37
Conclusion générale.....	50
Bibliographie.....	52
Annexes.....	52

Introduction

Générale

Introduction générale

Selon *Anatole France* << **La langue française est une femme. Et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière, folle, sage, qu'on l'aime de toute son âme, et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle.**>>

En l'Algérie, Dans le domaine de l'enseignement, la langue française est la première langue étrangère dans le cycle éducatif.

En effet, elle est enseignée à partir de la troisième année primaire, et elle est la langue d'enseignement de la médecine, des sciences et des technologies.

Dans cette présente contribution, nous allons axer notre recherche sur l'enseignement de la langue française dans les écoles privées de la wilaya de Saïda.

Les méthodes d'enseignement jouent un rôle très important dans ce domaine. En effet, le choix de la méthode convenable et son emploi représentent un élément primordial pour atteindre les objectifs de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Pour cette raison, nous avons jugé utile de voir si les écoles privées qui assurent l'enseignement du français au niveau de la wilaya de Saida proposent des approches didactiques en fonction des besoins des apprenants qui les sollicitent ou tout simplement comment fonctionnent l'enseignement de la langue française dans les écoles privées de la wilaya de Saida ?

Afin d'accomplir cette étude, nous avons choisi une démarche méthodologique qui se base sur la distribution d'un questionnaire aux enseignants des écoles privées de la wilaya de Saida. Le questionnaire se compose de dix questions qui visent à savoir si les enseignants des écoles privées de Saida proposent des enseignements qui se basent sur des approches didactiques.

Nous cherchons à savoir en effet, comment fonctionne l'enseignement de la langue française dans les écoles privées au niveau de la wilaya de Saïda ?

La problématique est :

Les enseignants des écoles privées de la wilaya de Saida proposent-ils des programmes élaborés en amont ou proposent-ils des programmes élaborés selon les besoins de leurs apprenants. Si c'est le cas, comment seraient-ils élaborés ?

Les hypothèses sont :

1. Les enseignements proposés seraient élaborés avant de prendre connaissance des publics concernés et de leurs niveaux de langue.
2. Les programmes proposés seraient proposés en fonction des besoins des apprenants.

Introduction générale

3. Le niveau des apprenants serait pris en compte pour élaborer les programmes.

Notre travail est subdivisé en trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré à un aperçu historique sur l'enseignement de la langue française en Algérie et sur les différents statuts de cette langue ici et ailleurs.

Le deuxième chapitre est dédié à l'aspect théorique et méthodologique indispensable dans ce genre de travaux. Nous avons, en effet, essayé de reprendre une présentation de quelques notions comme le FOS, le FLS, l'approche communicative, l'approche par compétence, les méthodes d'enseignement, etc.

Le troisième chapitre reprend la partie pratique de notre travail de recherche.

Premier chapitre :
La langue française
et son enseignement
en l'Algérie

Introduction

L'Algérie a connu, entre 1830 et 1962, une colonisation française imposée par la force militaire mais pas que, étant donné qu'elle a touché différents secteurs de la vie. Cette colonisation a été marquée, entre autres, par l'installation de plus d'un million de Français et d'autres Européens naturalisés. Les quelques dix millions d'Algériens n'accédant jamais à la citoyenneté française de plein titre ont été marginalisés et exclus, voire exterminés ou exilés. Il a fallu une longue et terrible guerre de libération (1954-1962), précédée par de nombreux soulèvements et plusieurs révoltes pour que l'Algérie accède enfin à l'indépendance. Et selon un article de Philippe Blanchet¹ les priorités pour les responsables politiques de l'époque étaient l'unité et la reconstruction nationale.

Cette réalité historique, la réalité sociolinguistique et la politique linguistique appliquée au lendemain de l'indépendance ont permis la coexistence de plusieurs langues, en Algérie.

Selon Asselah-Rehal (2001)² « *Le territoire algérien est riche de plusieurs langues qui sont l'arabe moderne ou standard, l'arabe algérien, le berbère et le français. Ces langues n'ont pas toutes le même statut sur le territoire algérien. Si l'arabe et le berbère (Tamazight) sont considérés comme des langues nationales et officielles, le français, lui, est catégorisé comme langue étrangère.* »

En ce qui concerne les autres dialectes régionaux, ceux-ci sont minorés selon Taleb-Ibrahimi³ (1995). Il a été remarqué que « la langue la plus utilisée et la plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien demeure la langue française. »

Étant donné que notre travail de recherche porte sur l'enseignement de la langue française dans les écoles privées à Saida, nous nous limiterons sur la situation de la langue française en Algérie.

¹Blanchet Philippe, Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilingue de fait à un plurilinguisme didactisé. In: *La Lettre de l'AIRDF*, n°38, 2006/1. pp. 31-36.

DOI : <https://doi.org/10.3406/airdf.2006.1691>

www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2006_num_38_1_1691

²Asselah-Rehal, Safia. « Le français en Algérie, Mythe ou réalité? » *communication proposée lors du IX^{ème} sommet de la francophonie, » Ethique et nouvelles technologies: l'appropriation des savoirs en question*, les 25 (2001): 8-21.

³Taleb-Ibrahimi (1995) Les Algériens et leurs langues. Alger : Editions El Hikma

Le français en Algérie

Nombreux sont les historiens et les linguistes qui ont tenté de décrire la situation linguistique en Algérie et des conditions ayant permis à la langue française de prendre place dans ce paysage linguistique.

Cette citation de Ageron¹ (2005) tente une description de la situation

«L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial. L'histoire qui lie l'Algérie à la France remonte à plusieurs années. L'Algérie a été une colonie française pendant 132 ans (1830 /1962). Rappelons que la France a débarqué en Algérie à la moitié du XIX^{ème} siècle. Suite à un problème entre les deux gouvernements français et algérien, la France a décidé de conquérir l'Algérie. A partir de cette époque, l'Algérie devient un département français, donc une partie intégrante du territoire hexagonal. Mais, ne pouvant supporter le système auquel la France les a soumis, les Algériens ont décidé d'entrer en guerre contre la France (Ageron, 2005). Il est resté de cette période entre autres, un héritage culturel dont la langue française fait partie. »

La langue française avant et après la période coloniale

Avant l'indépendance, la langue française a été la seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnu par l'Etat colonial.

Après l'indépendance, l'arabe devient la langue nationale et officielle, le français est relégué au rang des langues étrangères ou secondaires. Malgré la politique d'arabisation visant à limiter l'influence du français dans les institutions de l'état et dans le paysage linguistique algérien, l'usage du français reste opérationnel dans différents domaines et notamment dans des secteurs sensibles.

Le français comme langue d'enseignement

Aujourd'hui, la langue française tient en réalité une grande place en Algérie, en dépit du statut de simple langue étrangère dont elle bénéficie.

¹Ageron, Charles-Robert. « L'opinion française devant la guerre d'Algérie ». Histoire du Maghreb, 2005, 471-94

Son enseignement commence à partir de la troisième année primaire et reste présent dans tous le cursus scolaire et universitaire¹.

Pour P.Gorgeais² (2006 : 172), « Après une période d'arabisation massive de l'enseignement et l'affirmation de l'unicité linguistique nationale, les autorités algériennes favorisent de nouveau l'enseignement de la langue française ».

Dans le même ordre d'idées, le constat que fait M.Achouche³, nous semble pertinent, car pour lui « malgré l'indépendance, les actions d'arabisation qui se sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude a même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien».

Cette situation particulière de la langue française en Algérie, nous semble, ainsi, bien décrite par T.Djaout⁴ quand il dit : « la langue du peuple et du récent colonisateur, le français est resté langue véhiculaire longtemps après l'indépendance. Son statut en Algérie est complexe, mais elle est privilégiée, cette langue qu'on croyait voir un jour mourir est toujours là, plus prégnante que jamais ».

Le français comme langue enseignée

Le 13 mai 2000, à l'occasion de l'installation officielle de la commission chargée de la réforme du système éducatif algérien, le Président A. Bouteflika déclare au sujet de l'enseignement des langues étrangères :

« (...) La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du

¹ Site : <https://arlap.hypotheses.org/7953>

²P.Gorgeais² (2006 : 172), (conseiller culturel, ambassade de France, Alger)

³Achouche, M. *La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration*. Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981.

⁴T.Djaout , le statut de la langue française <https://www.univ-bouira.dz/ar/wp-content/uploads/2019/01/>

secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur » (A. Bouteflika. 2000)¹.

Cette citation de l'ancien président de l'Algérie montre bien l'existence d'une politique linguistique favorisant l'enseignement précoce de la langue française avec des arguments qui sont toujours, semble-t-il, d'actualité.

Qu'en est-il de l'enseignement du français dans les écoles privées ?

Les écoles privées, créées en majorité après 1988, ont généralement assuré leur enseignement en français jusqu'en 2005, lorsqu'elles ont été rappelées à l'ordre par les autorités nationales compétentes, à la suite de l'ordonnance N° 05-07 du 23 août 2005, fixant les règles régissant l'enseignement dans les établissements privés. Celle-ci stipule dans l'article 08² que : « Hormis l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignement ».

Les écoles privées actuelles sont dans l'obligation de respecter le programme national établi par le ministère de l'éducation, conformément au décret ministériel N° 04/90 du 24 mars 2004, sont les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des écoles privées d'éducation et d'enseignement.

Il faut préciser que ces écoles privées, en plus de l'enseignement officiel destiné aux élèves des trois paliers scolaires de l'éducation nationale, à savoir les programmes de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, assurent un enseignement de soutien et surtout un enseignement des langues, pour certaines d'entre elles.

Le français est une des langues enseignées dans ces écoles privées. C'est le cas aussi de la majorité des écoles privées de Saida. C'est l'enseignement du français destiné aux adultes qui nous intéressent dans ce travail de recherche.

¹ [http : /www.paperblog.fr/3125521/la francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm](http://www.paperblog.fr/3125521/la-francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm).

² IDEM

Statut de la langue française en Algérie

Officiellement, le français est une langue étrangère en Algérie. Tous les travaux officiels qui ont un trait à la langue française partent de ce postulat. C'est bien le FLE dont il est question.

Cet état de fait n'a pas empêché le débat sur le statut du français en Algérie étant donné que sa situation est différente de celles des autres langues étrangères comme l'anglais, l'espagnol qui ont une présence assez importante en Algérie ainsi que les autres langues étrangères comme c'est le cas de l'allemand qui a une certaine présence même dans le secondaire, dans la spécialité langues (allemand ou espagnol), et à l'université, dans les facultés des langues étant donné qu'il y a plusieurs départements d'allemand en Algérie qui forment des licenciés, des titulaires de Master et des docteurs en Allemand.

Ces éléments nous ont poussés à nous interroger sur les statuts qui peuvent accompagner la langue française de par le monde et surtout essayer de reprendre quelques concepts utilisés dans ce cadre et leurs définitions.

Qu'est-ce que le français langue seconde ?

Nous reprenons ci-après cette citation de Jean-Pierre Cuq(1991)¹ qui présente ce concept :

« Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux, et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié. »

¹Selon **Jean-Pierre** Cuq, « Le FLS : un concept en question », *Tréma*, 7 | 1995, 3-11.

Cette définition du français langue seconde nous semble appropriée à la situation algérienne, car bien que le français soit une langue étrangère, il n'en demeure pas moins qu'il joue « *un rôle dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié.* »

Dans le même ordre d'idées, cette définition tirée de ce site Collectif FLE Marseille Sud-est¹ donne plus d'éléments quant au lien qui peut se faire entre la situation du français en Algérie et le concept de langue seconde :

Langue seconde «se dit d'une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle. Elle servira à un degré ou à un autre de langue d'apprentissage ou de scolarisation ».

Dans une autre définition Jean-Pierre Cuq² développe en expliquant :

« le FLS comme le français parlé à l'étranger avec un statut particulier. Il s'agit principalement de l'usage du français dans les anciennes colonies ou dans les anciens protectorats français. Le français n'y est pas la langue maternelle, ni même une simple langue étrangère comme le français l'est aux États-Unis par exemple. Le français langue seconde est utilisée comme langue d'enseignement à partir d'un certain niveau et permet l'accession à un niveau social plus élevé. »

C'est en effet le cas en Algérie, nous semble-t-il, car la présence coloniale en Algérie et l'exploitation du français dans ce pays après l'indépendance, dans différents secteurs, ainsi que le rôle qu'il joue jusqu'au jour d'aujourd'hui, dans différents domaines, permet de penser que « *Le français n'y est pas la langue maternelle, ni même une simple langue étrangère comme le français l'est aux États-Unis par exemple* » comme le souligne bien Jean-Pierre Cuq.

¹Collectif FLE Marseille Sud-Est : Articles : 286 Depuis : 11/07/2009 Categorie : Emploi, Enseignement

² **Jean-Pierre** Cuq, « Le FLS : un concept en question », *Tréma* [En ligne], 7 | 1995, mis en ligne le 23 septembre 2013, consulté le 23 août 2021.

L'enseignement du français dans les écoles privées en Algérie

En l'Algérie, les écoles privées, créées en majorité après 1988, continuent à diffuser leur enseignement en français jusqu'en 2005, lorsqu'elles ont été rappelées à l'ordre par le Président A. Bouteflika¹, à la suite de l'ordonnance n o 05-07 du 23 aout 2005, fixant les règles régissant l'enseignement dans les établissements privés. Celle-ci stipule dans l'article 08 : « Hormis l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement est assuré obligatoirement en langue arabe dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'enseignement ».

Le gouvernement algérien a prévu une loi dont la mise en application devait être appliquée à l'automne 2005. Le ministère de l'éducation menace de fermer les écoles qui ne se conformaient pas aux programmes officiels, notamment à un enseignement à 90 % en arabe : « Les écoles privées sont reconnues, mais soumises aux mêmes programmes et aux mêmes encadrements que les écoles publiques, la seule différence est qu'elles sont autorisées à avoir d'autres programmes supplémentaires que le ministère doit avaliser également. Nous allons leur donner un délai pour se conformer à la réglementation, sans cela elles devront arrêter leur activité ».

Moins d'une année après son avertissement, le Président A. Bouteflika est passé à l'acte en fermant en février 2006, plus de 40 écoles privées pour cause de « déviation linguistique », « d'antinationalisme » et « d'errements francisant ». En réalité, ces établissements ont été accusés de franciser l'école, franciser l'Algérie, imposer une école de déracinement qui renie la langue arabe et l'Islam.

Quelques jours plus tard, le gouvernement algérien a accordé aux écoles fermées un « délai supplémentaire exceptionnel jusqu'à la fin juin 2006 » pour se conformer à la loi qui leur fait obligation d'enseigner les mêmes programmes que les écoles publiques. Après l'égalité autorisée et encouragée, la réglementation oblige les propriétaires des écoles privées de déclarer leurs sources de financement, et leur interdit de recevoir des fonds de la part des associations nationales ou d'autres organismes étrangers, sans l'aval préalable du ministère de l'éducation.

¹A. Bouteflika l'ordonnance n o 05-07 du 23 aout 2005 article 08
site :<https://www.djazairess.com/fr/lnr/99597>

Les écoles privées actuelles sont dans l'obligation de respecter le programme national établi par le ministère de l'éducation, conformément au décret ministériel N° 04/90 du 24 mars 2004, sont les conditions de création, d'ouverture et de contrôle des écoles privées d'éducation et d'enseignement.

L'enseignement du français dans les écoles privées à Saïda

Dans la wilaya de Saïda, il y a plusieurs écoles privées tels que KL, HORIZON, KHOTWA, EL RAYHANE et autres.

L'enseignement du français se présente par des cours de soutien pour les quatre niveaux primaire, scolaire, lycée, universitaire. Avec des enseignants de différentes situations professionnels et formations. Des formations pour les adultes sont proposées également. Ces formations commencent par des tests de positionnement et se terminent une évaluation certificative (des attestations sont délivrées).

L'enseignement de la langue française dans les écoles privées de la wilaya de Saïda, pour les trois niveaux (primaire, scolaire, lycée), se fait en respectant le programme officiel de l'éducation et l'enseignement algérienne. En revanche, les formations des adultes en général et l'enseignement des personnes qui veulent aller à l'étranger (En France ou au Canada) se fait en fonction des besoins des apprenants à l'oral et à l'écrit.

Deuxième chapitre :
Aspect théorique et
Méthodologique

Introduction

Les méthodes d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère en général et du français en particulier sont nombreuses et variées et ont beaucoup évolué dans le temps.

Certaines méthodes remplacent les unes, les autres coexistent avec les autres approches. Les différents noms qu'elles portent sont tous aussi saisissants les uns que les autres. Voilà quelques exemples qui peuvent bien expliciter ce propos : méthode directe, méthode audio-visuelle, méthode communicative, méthode interactionnelle etc.

Au lendemain de l'indépendance, le français s'apprenait dans les établissements scolaires et universitaires. Les méthodes utilisées étaient élaborées dans un cadre officiel, parce qu'elles étaient définies par le gouvernement, et traditionnelles parce qu'elles étaient adoptées par la tradition éducative du pays. L'objectif étant de répondre à un besoin simple: la réussite scolaire. Mais le monde a bien évolué depuis, l'apprentissage du français ou d'une autre langue étrangère n'est plus limité au seul cadre scolaire ou universitaire. Différentes couches sociales ont exprimé le besoin maintenant de connaître ou de maîtriser une langue étrangère dans leur promotion professionnelle ou autre.

Cette nouvelle situation a imposé un autre constat. En effet, il est désormais important de préciser que chaque méthode devrait répondre à un type de besoin défini, viser un objectif précis, servir un public déterminé.

Quelle méthode choisir et pour quel public, dans ce cas ?

Difficile d'avoir tous éléments de réponse à cette question, à ce niveau de réflexion, mais ce qui est évident, c'est qu'il est difficile, voire impossible de choisir une bonne méthode si on ignore les principes sur lesquels elle se construit.

C'est ce qui nous a poussés à faire ce travail de recherche qui n'est pas exhaustif sur certaines méthodes appliquées dans le domaine de la didactique des langues en général.

Le Français sur Objectif Spécifique ou le FOS

Présentation du FOS

Le Français sur Objectif Spécifique ou le FOS est l'une des méthodes modernes qui ont caractérisé les progressions en matière de didactique de l'enseignement de la langue française. Rédiger un mémoire sur l'enseignement du français dans les écoles privées de Saida et mener une recherche sur les méthodes et les publics concernés ne peuvent pas se faire sans un travail de recherche théorique sur le FOS. C'est bien l'objet de cette partie.

Le FOS, comme nous l'avons montré plus haut, c'est les initiales ou le sigle qui signifie Français sur Objectif Spécifique.

Français de spécialité et FOS

Il est important de distinguer, en premier lieu, entre « Le Français sur objectif spécifique » et « Le Français de spécialité ». « Le français de spécialité » est en principe précurseur du « Français sur objectif spécifique ». Le concept de « Français de Spécialité » a été historiquement le premier à désigner des méthodes destinées aux publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire, selon Manganite & Parpette (2004¹, p. 16).

Cela démontre que « Le français de spécialité » se concentre sur une spécialisation. Il s'agit d'enseigner, à titre d'exemple, le français médical, le français juridique, le français commercial, etc. Cet enseignement doit donc se focaliser alors sur tel ou tel domaine du français utilisé dans un domaine professionnel donné : Tourisme, médecine, hôtellerie, etc.

En revanche, « Le français sur objectif spécifique » est vraiment une formation spécifique parce qu'il examine chaque situation d'une manière particulière. Dans le cadre du FOS, les situations sont examinées au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes de formations et des besoins d'un public précis, selon toujours les mêmes spécialistes, à savoir Manganite & Parpette² (2004, p17).

¹Manganite, J. M. & Parpette, C., 2004. Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris: Hachette. Beauvais, Y. & Auterská, D., 1998. La didactique? Oui, mais...Générale ou appliquée. Plzeň: Vydavatelství Západočeské univerzity

²Idem

Il s'agit alors de faire un cours de français sur mesure pour un client visant ses besoins. Le client peut être presque tout un chacun. Le plus souvent, il s'agit d'une entreprise ou une société qui demande un cours de FOS pour ses employés.

Alors, il faut travailler au cas par cas et il faut faire un travail de recherche et d'analyse. Faire un travail de recherche et d'analyse sur l'entreprise afin de définir les besoins linguistique de cette dernière puis un travail de recherche, de collecte et d'analyse sur le public, car ce dernier est toujours spécifique. Chaque public ou chaque groupe a ses propres besoins aussi bien que chaque entreprise.

La démarche FOS

Il est assez difficile d'élaborer un cours de FOS parce que ce type de cours est toujours unique et particulier. Pour ces raisons, il n'existe presque aucun manuel sur le marché qui puisse être utilisé comme support didactique tout prêt. Les enseignants qui sont dans cette situation utilisent, dans certains cas, des manuels consacrés à l'enseignement du « Français de spécialité », mais, cela nécessite toujours une analyse spéciale pour tel ou tel cas. Le concepteur de cours doit alors, à chaque fois, construire le programme et son matériel ou manuel de pédagogie.

Pour simplifier la tâche à des enseignants, certains spécialistes, notamment Manganite & Parpette, ont proposé une démarche qui aide le concepteur ou l'enseignant à bien construire le programme et à créer le cours du FOS.

La démarche type selon Manganite & Parpette¹

Cette démarche type repose sur cinq étapes :

Première étape : La demande de formation

Au début de chaque projet qui s'inscrit dans une démarche FOS, il y a une demande de formation qui devrait être formulée. Pour formuler cette demande, deux possibilités caractérisent cette étape : une demande précise ou une offre.

¹Manganite, J. M. & Chantalle Parpette, C., 2004. Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris: Hachette. Beauvais, Y. & Auterská, D., 1998. La didactique? Oui, mais...Générale ou appliquée.

Formuler une demande précise

Quand il s'agit d'une demande précise, c'est un client (entreprise ou autre) qui souhaite la création d'un cours de FOS pour ses employés. Cette demande précise devrait concerner des informations les plus exactes possibles pour pouvoir évaluer la situation et savoir si cela nécessite un programme FOS ou tout simplement un programme de « Français de spécialité ».

Plusieurs paramètres doivent être pris en compte, dans ce cas :

- Pour qui devrait-on créer le cours ?
- Pourquoi ?
- Pour combien de personnes ?
- En quelle date ?
- Pour quelle période ?
- Quelles revendications, etc.

Une offre de formation

Quand il s'agit d'une offre de formation, c'est le concepteur, ou un centre de langue qui fait une offre soit en général soit sur-mesure, en fonction des besoins d'une entreprise concrète.

Pour faire une offre sur mesure, il faut faire ce que certains spécialistes du FOS appellent l'audit linguistique d'entreprise concernée.

À la fin de cette étape, si la demande est précise, on procède à l'analyse de la demande. Cela veut dire analyser et ranger les informations reçues.

Deuxième étape : L'analyse des besoins ¹

Cette deuxième étape est assez importante.

À la base de cette analyse, nous allons construire toutes les autres étapes et nous allons créer le cours. Cette étape se compose de plusieurs parties :

La première chose qu'on doit faire c'est le recensement des situations de communication. Cela veut dire recenser toutes les situations de communication dans

¹ Manganite, J. M. & Chantale Parpette, C., 2004. Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris: Hachette. Beauvais, Y. & Auterská, D., 1998. La didactique? Oui, mais... Générale ou appliquée

lesquelles se trouvent des apprenants et faire la connaissance avec les discours qui se déroulent dans ces situations. Pour pouvoir faire cela le plus précisément possible, il faut essayer de répondre aux questions suivantes :

- À quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté au moment de son activité professionnelle ou universitaire ?
- Avec qui parlera-t-il ?
- Sur quels sujets ?
- De quelle manière ?
- Que lira-t-il ?
- Qu'aura-t-il à écrire ?

Dans la première phase, l'enseignant devrait faire des hypothèses à la base de ses propres connaissances. Il devrait alors imaginer tous les types de discours et situations dans lesquels se trouvent les apprenants. Si nous avons défini les hypothèses, nous pouvons passer à l'autre point : Ce sont les besoins en termes culturels.

En FOS il y a souvent des clients qui voyagent ou qui déménagent dans d'autres pays, c'est évidemment une raison pour laquelle ils demandent le cours de FOS.

Et pour s'intégrer le meilleur possible, il faut aussi bien connaître la culture du pays et bien sûr la culture de l'entreprise concernée. Le concepteur doit alors découvrir tous les besoins culturels de l'apprenant.

La phase suivante est l'analyse de public. Il existe bien évidemment plusieurs méthodes pour analyser le public, pour mieux dire, les apprenants. La méthode la plus efficace c'est l'entretien entre le concepteur et les apprenants. Pendant cet entretien, le concepteur pose des questions et il peut détecter tous les besoins de l'apprenant (niveau de la langue, les connaissances de la culture du pays, types de discours qu'il utilise en effectuant son travail, etc.) L'autre possibilité c'est celle qui consiste à élaborer un questionnaire.

Il est aussi important de mener un entretien avec un patron de l'entreprise parce qu'il peut fournir beaucoup d'informations concernant ses employés, mais aussi de l'entreprise.

Le concepteur peut aussi obtenir un matériel dont il aura besoin après pour gérer et créer le cours.

Après avoir fait l'analyse de l'entretien ou des questionnaires, on peut constater tous les besoins du public et de l'entreprise et à la fin de cette étape on peut fixer l'objectif spécifique, cela veut dire quel est l'objectif du cours, de la demande précise.

Troisième étape : collecte des données ¹

La collecte des données est une étape aussi assez importante. Elle consiste à ramasser tout le matériel qui pourrait aider l'enseignant à bien projeter le programme de cours. Pour la collecte des données, il faut avoir un entretien avec l'entreprise, c'est à dire avec le directeur ou le patron qui peut nous fournir les informations, le matériel de l'entreprise, des dépliants, des affiches, des contacts. L'internet peut aider le concepteur à trouver des informations nécessaires. Cela concerne les sites de l'entreprise ou des sites des entreprises avec lesquelles la société concernée collabore. Il faut aussi collecter les informations du domaine spécialisé (vocabulaire, définitions, formulaires, etc.).

Il faut ramasser les données culturelles pour pouvoir bien transmettre une formation plus efficace aux apprenants.

La quatrième étape : L'analyse des données

Après avoir recueilli toutes les données nécessaires il faut faire une analyse de toutes les informations obtenues parce que pour le concepteur, les situations diffèrent d'un cas à l'autre.

Alors toutes les données recueillies doivent être traitées bien attentivement. Le concepteur au cas au cas et faire la connaissance avec le domaine qui est souvent inconnu pour lui.

La cinquième étape : L'élaboration des activités²

¹ IDEM

² Manganite, J. M. & Chantalle Parpette, C., 2004. Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris: Hachette. Beauvais, Y. & Auterská, D., 1998. La didactique? Oui, mais... Generale ou appliquée

Après avoir passé toutes les étapes précédentes, le concepteur peut commencer à former le programme du FOS en prenant en considération tous les faits et données. Il doit répondre dans sa démarche à cette question : Quoi enseigner et de quelle manière?

Il devrait concevoir le programme de la manière la plus efficace pour atteindre l'objectif fixé (l'objectif spécifique). Il devrait répartir en avance le temps dont il dispose et il devrait utiliser les méthodes d'enseignement sur mesure en fonction des besoins des apprenants et de l'entreprise.

Ce qui est aussi assez important, c'est une évaluation d'un cours. L'évaluation est, en effet, une partie intégrante du cours. Elle a plusieurs buts : Tout d'abord, elle est une sorte de motivation pour les apprenants, obtenir un certificat, une appréciation, à titre d'exemple. Les apprenants reçoivent l'effet en retour (les côtés positifs et négatifs), ce qui est important pour leur futur, travail et carrière. Cela permet aussi au concepteur pour constater si le cours était bien établi, efficace et utile et si les objectifs fixés au début étaient remplis. À la fin, l'évaluation sert surtout à la direction d'entreprise qui a posé la demande précise. La direction peut juger, grâce à l'évaluation, si elle est satisfaite de la formation ou pas. Dans le cas où les résultats sont positifs, cela peut servir de publicité pour l'école qui propose ce genre de formations.

L'approche communicative

Après consultation d'une page électronique consacrée à la didactique, nous avons repris cette définition sur l'approche communicative :

«L'approche communicative, est née au milieu des années 1970, en réaction contre les méthodologies audio-orale et audio-visuelle fondées sur le distributionnalisme bloomfieldien et le behaviorisme singerie. Naomi Chomsky reproche à la première théorie de référence son incapacité d'offrir au locuteur la possibilité d'engendrer un nombre illimité de phrases, et à la seconde sa conception sur l'acquisition du langage : Le langage ne s'acquiert pas par imitation, mais par un processus actif de construction de sens. »¹

Une autre citation de Bailly et Cohen² (2009) développe encore cette explication :

«L'approche communicative correspond à une vision d'apprentissage basée sur le sens et le contexte de l'énoncé dans une situation de

¹<https://www.facebook.com/didactique.fle>

²Bailly et Cohen (2009)L'APPROCHE COMMUNICATIVEhttp://flenet.rediris.es/tourdetoile/NBailly_MCohen.html.

communication. Cette approche s'oppose aux visions précédentes s'attardant davantage sur la forme et la structure des langues que sur le contexte. Elle entreprend donc la langue dans son contexte au lieu de la concevoir structurellement. A cet égard, l'esprit innovateur de l'approche communicative réside dans trois dimensions : (1) les textes et exercices en contexte utilisés comme outils d'apprentissage en salle de classe, (2) la focalisation sur l'apprenant et (3) la perspective retenue pour la notion d'erreur».

Parmi les objectifs importants de l'approche communicative, on peut retenir qu'elle cherche à permettre aux apprenants de savoir communiquer dans diverses situations. Pour cela, le professeur doit en **définir les priorités** et se poser les questions : Qui ? Quoi ? Pourquoi ? Comment ?

L'approche communicative met l'accent sur *la capacité à pouvoir communiquer* dans une langue étrangère en prenant en compte la situation de communication¹.

L'approche par compétence

Les approches par compétences sont des pédagogies d'importation (pour l'essentiel d'inspiration anglo-saxonne) qui peuvent être pertinentes, mais leurs applications doivent être réfléchies, aménagées, adaptées aux différents contextes éducatifs. Pour cela, il faut du temps, des moyens... pour obtenir les meilleurs résultats en matière de formation.

Selon Henri Bourgeault² professeur à L'UQAM³ (Canada) :

«En deux mots un enseignant doit être capable de distinguer les objets d'apprentissage d'une formation, être capable de développer les concepts liés et de les rendre perceptibles et compréhensibles. Une fois compris il les fera ensuite appliquer en les conceptualisant à l'aide

¹CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, (2002), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, P.U.G.

²Henri Boudreault : article a formation professionnelle dans la peau, https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/Gsc/Portail-ressources-enseignement-sup/documents/PDF/noir_blanc_approche_par_compences_fondements.pdf

³ UQAM : Université de Québec à Montréal (<https://uqam.ca>)

*d'activités d'apprentissage ayant un sens réel pour les apprenants. Enfin il restera à placer les apprenants dans des situations et des contextes différents afin qu'il puisse manifester leurs compétences. **La compétence ne s'apprend pas**, elle est la résultante de la **réflexivité** du sujet face à une situation dans un contexte précis. Après analyses (réflexivité) celui-ci va alors mettre en œuvre une ou plusieurs façons de faire adaptées. Ces façons de faire ont été acquises lors de la phase de **Réflexivité** (Méthode, procédure, séquence etc.) ».*

Définition du terme « compétence » au fondement de l'APC¹

La compétence est une action réflexive de mobilisation de ressources internes structurées et de ressources externes disponibles, cette mobilisation inclut une sélection et une combinaison de ces ressources et est adaptée à une famille de situation.

En APC, il faut donc déterminer les compétences en termes d'action et préciser les trajectoires de développement des compétences, c'est-à-dire décrire la compétence telle qu'on s'attend à ce qu'elle soit développée au terme de la formation et déterminer des stades de développement avec des indicateurs observables.

En APC², il faut donc préciser les situations (ou familles de situations) dans lesquelles les compétences se déploient : situations de laboratoire, de simulations, de stages, etc. De plus, il faut planifier les activités d'apprentissage pour favoriser l'intégration et la coordination pertinente des ressources.

Le CECRL (apprendre, enseigner, évaluer)

Pour présenter un aperçu sur le CECRL, nous reprenons cette citation qui résume de domaine :

«Le Cadre européen commun de référence fournit une base pour la reconnaissance mutuelle des qualifications en langues, facilitant ainsi la mobilité éducative et professionnelle. Il est de plus en plus utilisé pour la réforme des curricula nationaux et par des consortia internationaux pour la comparaison des certificats en langues.

¹ IDEM

² IDEM

Elaboré grâce à une recherche scientifique et une large consultation, ce document est un instrument pratique permettant d'établir clairement les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage ; c'est aussi un instrument idéal pour la comparabilité internationale des résultats de l'évaluation. »¹

Parmi Les différents niveaux du CECRL :

A1 - Niveau *Introductif* ou *Découverte*.

A2 - Niveau *Intermédiaire* ou *de Survie*.

B1 - Niveau *Seuil*.

B2 - Niveau *Avancé* ou *Indépendant*.

C1 - Niveau *Autonome* : pour un usage régulier dans des contextes de difficulté raisonnable.

C2 - Niveau *Maîtrise*.

Que permet cette échelle ?

Basé sur une recherche empirique et une large consultation, cette échelle permet:

- de fixer des objectifs d'enseignement/apprentissage.
- de (ré) organiser des curriculums.
- de concevoir des manuels pédagogiques et.
- de comparer des tests et des examens en différentes langues en fournissant une base pour la reconnaissance mutuelle de certifications en langues, favorisant ainsi la mobilité éducative et professionnelle.

La richesse du CECR ne se réduit pas à ses échelles de niveaux de compétences²

¹<http://collectif-fle-marseille.over-blog.com/>

² IDEM.

Les échelles de compétences en langues étrangères du CECR sont complétées par une analyse détaillée des contextes communicatifs, thèmes, tâches et objectifs, ainsi que par des descriptions étalonnées de compétences nécessaires à la communication.

Le CECR est utilisé pour la formation des enseignants, la révision des curriculums de langues étrangères, l'élaboration de matériel pédagogique, l'élaboration d'examens et la comparabilité des diplômes.

Les méthodes d'enseignements

Les méthodes d'enseignement jouent un rôle très important dans le processus d'enseignement/apprentissage. Il s'agit pour l'enseignant de choisir la méthode qui lui permettrait d'augmenter au maximum les chances de réussite dans leurs activités d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

A côté de ces méthodes, il est important de définir un certain nombre de concepts clés qui s'inscrivent dans ce domaine.

La méthode

Dans l'enseignement, comme l'écrit pertinemment **J. Leif**¹ est «*l'ensemble des principes, des moyens, des démarches, des règles de l'action éducative ou pédagogique, en vue d'atteindre les buts, les objectifs, les fins qu'elle se fixe.* »

Pour lui, «Elle vise la transmission maximale de connaissances en un temps record et repose sur le principe selon lequel le maître est le seul détenteur d'un savoir à transmettre dans des têtes vides à remplir. Elle consiste en un exposé, un développement d'une question de manière orale sans intervention de l'élève. Ce dernier doit se contenter de mémoriser (apprendre par cœur) et de restituer dans une récitation de perroquet caractérisée de **psittacisme**. »

La méthodologie

Selon Cuq & Gruca (2002, 234) ²«Le terme **méthodologie** désigne :

¹**J. Leif** <https://lewebpedagogique.com/compreg/2008/12/27/methodes-et-techniques-pour-lenseignement-des-sciences-physiques/>

²Selon Cuq & Gruca (2002, 234)<https://www.verbotonale-phonetique.com/methodologie-et-linguistique/>

- soit l'étude des méthodes et la façon dont elles sont appliquées ;
- soit un ensemble construit de procédés, de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options et de discours théorisant ou théories d'origine diverses qui le sous-tendent ».

Par convention, on emploiera le terme méthode pour désigner tel ou tel matériel pédagogique et réserverai le mot méthodologie pour référer à des principes et/ou à des options théoriques qui sous-tendent l'utilisation dudit matériel.

La méthodologie d'enseignement est très développée et large. Nous pouvons trouver pleines de méthodes sur l'internet ou dans les livres et manuels spécialisés. Il est alors difficile de faire un choix parmi eux. Il existe plusieurs auteurs qui s'occupent de cette thématique. Chacun de ces auteurs a une opinion un peu différente. Il est alors assez compliqué de les récapituler d'une façon simple.

Comme le fait observer Glinka (1991)¹ : « Un enseignement efficace n'est pas un ensemble de pratiques génériques, mais une série de décisions sur l'enseignement prises dans un contexte donné. Un enseignant efficace n'utilise pas le même ensemble de pratiques pour chaque cours. En revanche, il réfléchit constamment à son travail, observe ses apprenants pour savoir s'ils apprennent ou non et ajuste sa pratique de l'enseignement en conséquence ».

Modèles d'enseignement

Les modèles représentent le niveau le plus général de l'enseignement. Chacun représente une orientation philosophique de l'enseignement. Ils permettent de sélectionner et de structurer les stratégies, les méthodes et les techniques d'enseignement ainsi que les activités des apprenants dans une situation pédagogique bien précise. Selon Joyce et Weil (1986)², il existe :

1. Traitement de l'information : Ce modèle fait ressortir l'acquisition, la maîtrise et le traitement de l'information. Il est axé sur le fonctionnement cognitif de l'apprenant.
2. Développement de la personne : Ce modèle met l'accent sur le développement du concept de soi. Pour ce faire, il faut acquérir les processus dont on a besoin pour parvenir à une meilleure compréhension de soi-même.
3. Ce modèle insiste sur la modification des comportements visibles de l'apprenant et repose sur les théories du renforcement et du contrôle des stimuli, il insiste sur la

¹Glickman (1991)) https://www.k12.gov.sk.ca/docs/francais/tronc/approches_ped/chapitre_2.html

² IDEM

structuration des activités d'apprentissage en une séquence de tâches et de comportements.

Les méthodes d'enseignement en didactique

Les méthodes d'enseignement traditionnelles en didactique et les méthodes d'enseignement modernes en didactique peuvent être catégorisées en cinq groupes.

1. L'enseignement direct

Cette stratégie est principalement axée sur l'enseignant. Elle est très répandue et comporte des méthodes comme :

L'exposé : Il est un élément précieux du répertoire des méthodes d'enseignement sous réserve qu'on n'en abuse pas et qu'on ne s'en serve pas lorsque d'autres méthodes sont plus indiquées. L'exposé peut alors stimuler la réflexion, défier l'imagination et développer la curiosité et le sens de l'enquête¹.

Le questionnement didactique : Il permet à l'enseignant de structurer la démarche d'apprentissage (McNeil et Wiles, 1990²). Les questions didactiques sont en général de type convergent, factuel, et elles commencent souvent «parce qu'est-ce qui», «ou», «quand» et «comment». Ces questions peuvent servir à diagnostiquer les facultés de rappel et de compréhension, à tirer parti des objectifs d'une leçon ont été atteints, à fournir une expérience pratique et à contribuer à retenir des informations où une démarche.

L'enseignement explicite

Les exercices

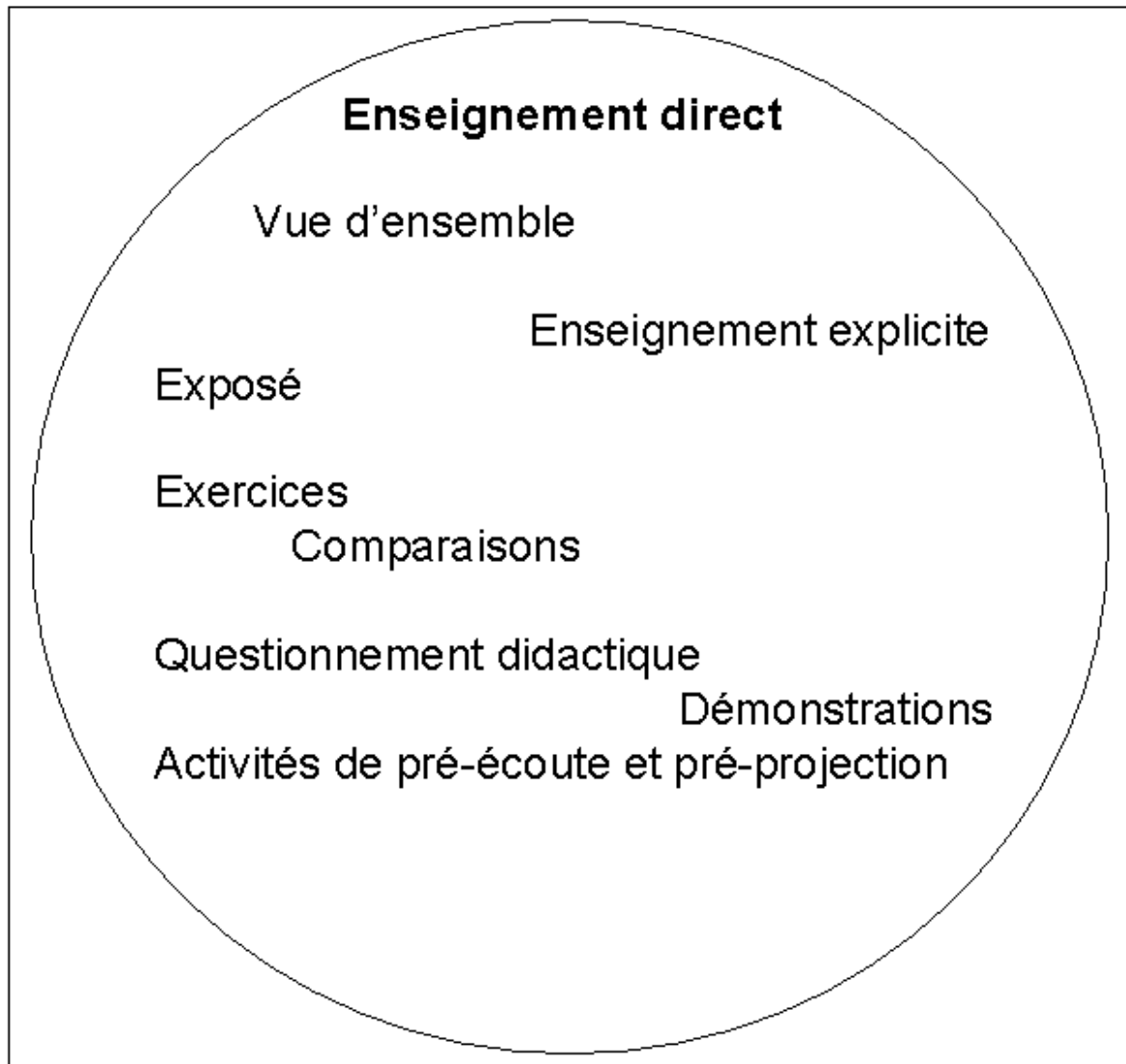
Les démonstrations

La stratégie de l'enseignement direct sert à informer ou à développer progressivement certaines habiletés chez les apprenants. Elle est également fort utile pour présenter

¹ Source : <https://www.bienenseigner.com>

²McNeil et Wiles, 1990 ...

d'autres méthodes d'enseignement ou pour faire participer activement les apprenants à l'acquisition de connaissances¹.



2_L'enseignement indirect :

La formation de concepts : Elle permet aux apprenants d'analyser des idées en établissant des rapports entre différents éléments d'information. Cette méthode permet

¹ Source : <https://www.bienenseigner.com>

aux apprenants de mieux retenir certaines idées clés, d'en dégager les traits communs et les rapports, de formuler des concepts des généralisations, d'expliquer la façon dont ils ont structuré les données et de présenter des preuves à l'appui de l'organisation des données en question.

L'enquête: C'est une méthode d'enseignement qui fournit aux apprenants l'occasion d'acquérir une démarche par laquelle ils peuvent recueillir désinformations sur le monde qui les entoure.

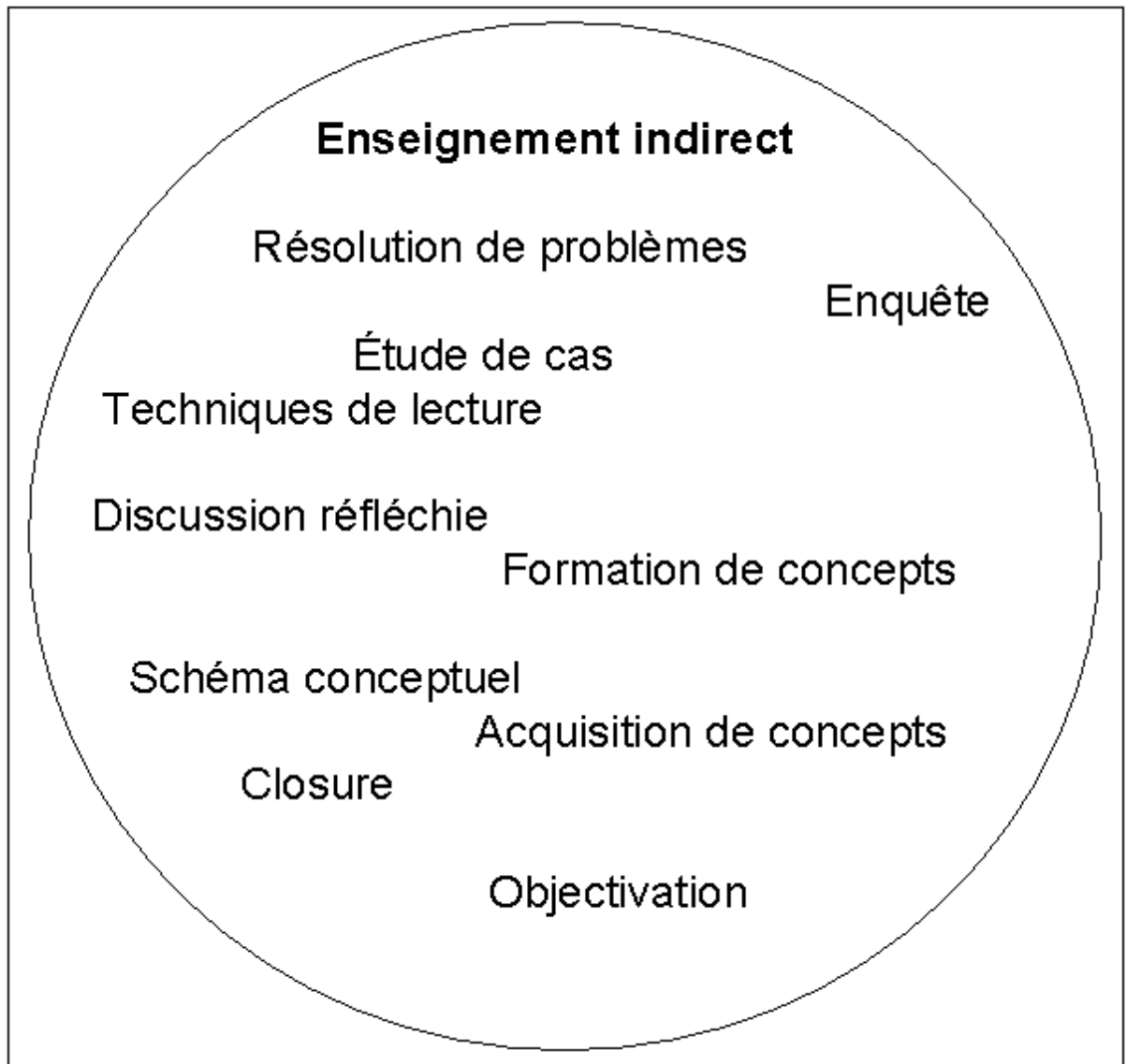
L'induction, la résolution de problèmes, la prise de décision et la découverte¹ : elles sont des termes que l'on utilise indifféremment pour décrire l'enseignement indirect.

À la différence de l'enseignement direct, l'enseignement indirect est axé sur l'apprenant, même si les deux stratégies peuvent être complémentaires l'une de l'autre.

L'enseignement indirect demande aux apprenants d'observer, de faire des recherches, de tirer des conclusions à partir de données ou de formuler des hypothèses. Cette stratégie tire parti de la curiosité des apprenants, en les encourageant à trouver d'autres solutions ou en les aidant à résoudre des problèmes.

L'enseignement indirect favorise également la créativité et le développement des compétences dans le domaine des relations personnelles.

¹D'après le site <https://www.bienenseigner.com>



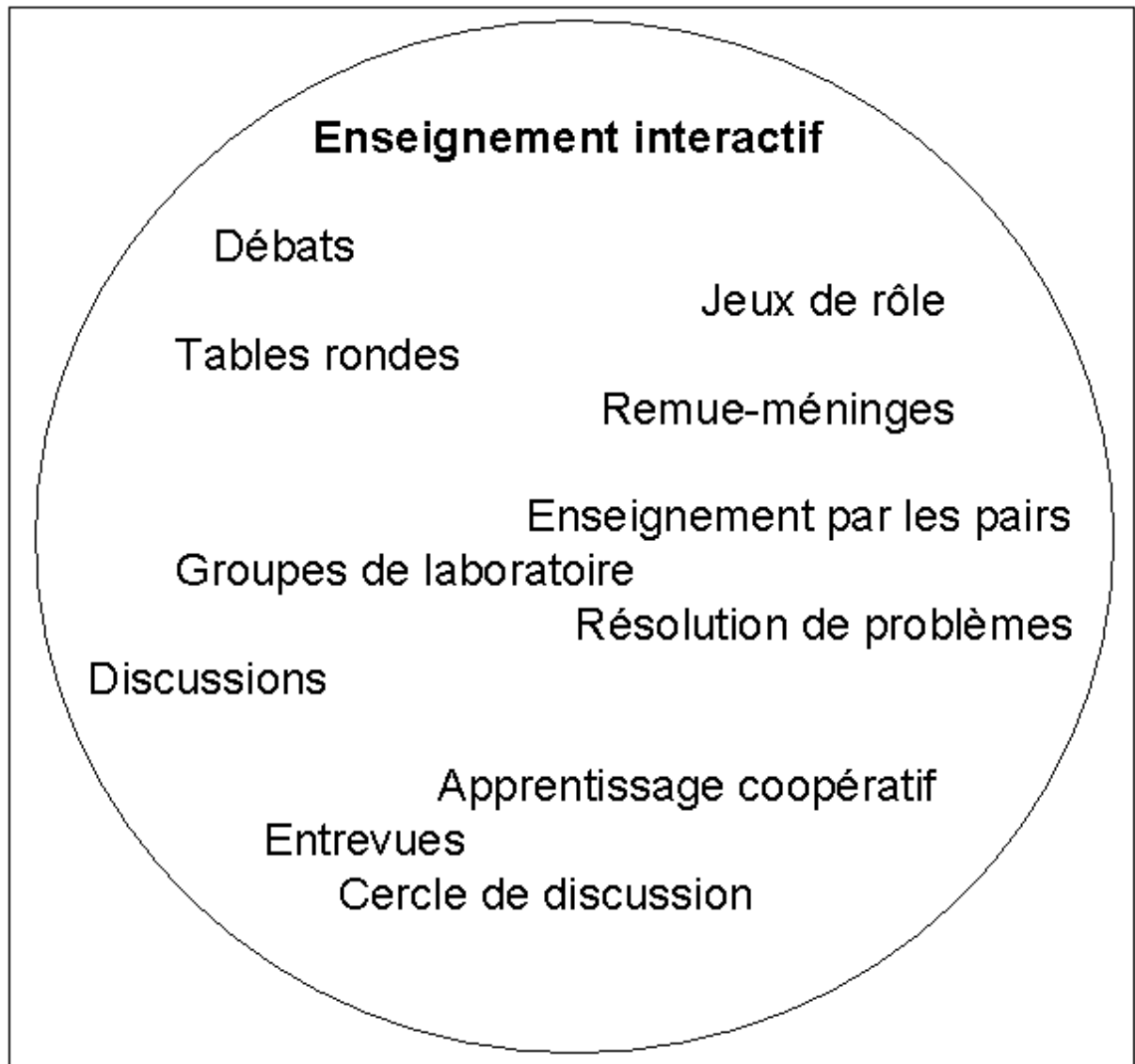
3. L'enseignement interactif : Il repose en grande partie sur la discussion et le partage.

Selon Shaman et Felez¹ (1989) pensent que « la discussion et le partage permettent aux apprenants de réagir aux idées, à l'expérience, aux raisons et aux connaissances de leur enseignant ou de leurs pairs et leur permettent de penser et de sentir de façon différente. Les apprenants peuvent apprendre grâce à leurs pairs ou à l'enseignant, à développer les habiletés sociales, à organiser leur pensée et à développer des arguments rationnels. »

Par exemple ; les débats, les jeux de rôle, les groupes de laboratoire et la discussion.

¹Seaman et Fellenz (1989) : <https://www.gpenreformation.net/fr/networkactivities/peace-education-period/digital-peace-exhibition/13163-2/>

Pour que l'enseignement interactif donne les résultats escomptés, il faut que l'enseignant prenne connaissance à fond de la structuration et du développement de la dynamique de groupe.



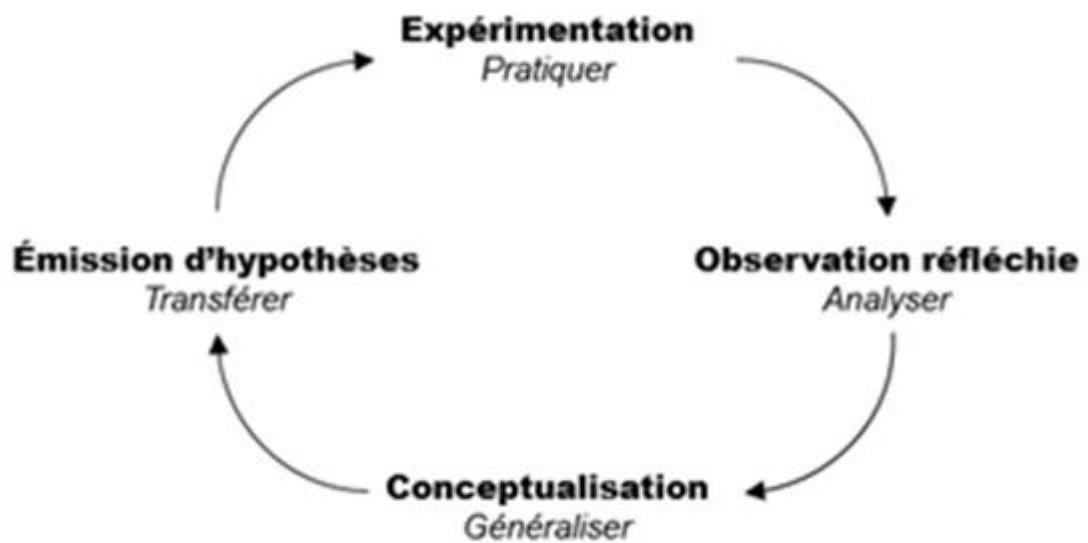
4. L'apprentissage expérientiel :(la simulation, La visualisation guidée)

L'apprentissage expérientiel est inductif, et axé sur l'apprenant et les activités.

Deux éléments sont essentiels à l'efficacité de l'apprentissage expérientiel : la réflexion personnelle sur une expérience et son application à d'autres contextes. L'apprentissage expérientiel met l'accent sur la démarche plutôt que sur le produit.

Selon Kolb (1984)¹, l'apprentissage expérientiel est comme un cycle formé de cinq étapes, qui sont toutes indispensables :

- L'expérience (l'apprenant fait une activité).
- Le partage ou la publication (l'apprenant fait part de ses réactions et de ses observations aux autres).
- L'analyse ou le traitement (l'apprenant détermine des modèles et une dynamique).
- L'inférence ou la généralisation (l'apprenant déduit des principes).
- L'application (l'apprenant projette de se servir de ce qu'il a appris dans de nouvelles situations).



Les quatre phases de l'apprentissage, selon Kolb (1984)

Les apprenants sont généralement plus motivés lorsqu'ils font quelque chose ou, mieux encore, lorsqu'ils s'instruisent mutuellement en décrivant ce qu'ils font.

¹Selon Kolb (1984) : https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage_exp%C3%A9rientiel

5. L'étude indépendante¹

C'est l'ensemble des méthodes d'enseignement en didactique qui encouragent l'initiative personnelle, l'auto perfectionnement et la confiance en soi chez les apprenants. En d'autres termes, les élèves étudient à leur propre rythme, indépendamment du travail que nous leur confions en tant qu'enseignants².

L'étude indépendante encourage chez l'apprenant l'initiative personnelle, la confiance en soi et l'auto perfectionnement.

Les techniques d'enseignement

Les techniques d'enseignement constituent la catégorie de comportements la plus spécifique. Elles sont constamment utilisées dans le cadre de la démarche d'enseignement global. Elles sont nécessaires au niveau d'expérience et d'efficacité d'un enseignant ou d'une enseignante, il ou elle doit constamment développer et améliorer ces techniques. Parmi ces dernier on a retenu les exemples suivantes : Les explications et les démonstrations, Le questionnement....

¹¹ Site : <https://www.bienenseigner.com/>

²Source : <https://www.bienenseigner.com>).

Troisième chapitre :
Analyse du corpus

Introduction

Dans la première partie de notre mémoire, nous avons essayé de reprendre différentes notions théoriques liées à notre domaine de recherche. On a repris quelques définitions des termes spécialisés qui sont nécessaires pour bien comprendre le sujet de notre mémoire.

Ce chapitre est consacré à l'analyse des données recueillies dans le cadre de notre enquête à l'égard de l'enseignement du français dans les écoles privées à la wilaya de Saïda. De ce fait, il en ressortira des résultats qui viennent confirmer ou infirmer des hypothèses émises dans l'introduction.

Nous tenons à signaler que nous avons pu récupérer 30 questionnaires. Parmi ces réponses, nous avons ceux qui ont répondu aux questions sans justifier leurs réponses.

Il faut signaler que le travail d'enquête ne s'est pas fait dans des conditions faciles étant donné que nous avons rencontré des problèmes pour rentrer en contact avec les enseignants de certaines écoles privées.

Nous avons choisi de répartir la présentation de ce chapitre sur trois étapes :

La première étape est celle consacrée à la pré-enquête. En effet, un travail d'investigation a été lancé pour avoir une idée globale sur les écoles privées installées au niveau de la wilaya de Saïda (les noms, les lieux, des informations générales, etc.).

La deuxième étape est celle qui consiste à faire une enquête dans les écoles privées de Saïda par le biais d'un questionnaire.

La troisième étape est la partie réservée à l'analyse des résultats obtenus.

Les écoles privées à Saida

Pour les besoins de notre travail de recherche, nous avons essayé de rentrer en contact avec l'ensemble des écoles privées exerçant à Saida, mais pour des raisons de faisabilité, nous avons jugé de limiter notre enquête au niveau de deux écoles privées, en l'occurrence « HORIZON » et « KLC ». Ces deux écoles ont l'avantage d'être connues et elles ont eu le mérite de nous avoir permis de faire notre travail de recherche.

« Horizon » est une école privée qui a engagé quatre enseignants avec des différentes diplômes et situations professionnelles. Elle offre des cours de soutien dans plusieurs matières et pour tous les niveaux : le niveau primaire avec une formation qui s'appelle « Surcoupée », adressée aux petits enfants pour le développement de leur intelligence et de la mémoire, selon les explications du responsable de cet établissement. Le niveau moyen, le niveau secondaire et le niveau universitaire. Cette école reçoit les apprenants tous les jours, de 08 heures du matin à 11.30.

Des formations sont aussi proposées aux adultes à raison de deux fois par semaine, de 16h30 à 18h00. Les formations sont entamées par un test de niveau (de positionnement) réalisé par l'enseignant, ce qui permet d'orienter ces apprenants. Le coût de la formation est de 3000 DA par mois.

Tandis que l'école privée « KLC » a engagé également plusieurs enseignants diplômés mais aussi des stagiaires dans différentes situations professionnelles (titulaires, retraités, contractuels, etc.). Cette école offre des cours de soutien dans les matières étrangères (anglais, français, allemand, espagnole et Türk,) et des cours de soutien des autres matières académiques comme les mathématiques, la physique, la science, la philosophie, l'arabe), et ce pour tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire, universitaire et des formations pour les adultes sans tests de positionnement. A la fin de chaque formation, des attestations sont accordées aux stagiaires.

Pour les formations des adultes, les enseignants proposent des tests de positionnement aux étudiants et certains professionnels souhaitant se préparer pour demander des

certifications comme le TCF (SO), le TCF (DAP), le TEF demandés pour des voyages à l'étranger (LA France et le Canada).

Cette école offre aussi des formations pour l'obtention de ces niveaux : DELF (A1- A2- B1- B2), DALF (C1- C2).

Ces formations sont proposées contre la somme de 3000,00DA par mois, à raison de deux fois par semaine, une heure et demie par séance.

L'enquête

Notre de recherche s'appuie sur une enquête dans deux écoles privées exerçant à la wilaya de Saïda : Il s'agit en effet des écoles privées HORIZON et KLC.

Nous avons entamé notre travail par contacter les directeurs de ces écoles privées concernées pour expliquer notre démarche et notre projet. Des questions entretiens ont eu lieu et les questions portaient sur le nom de l'école, la date d'ouverture, le nombre des apprenants, les enseignants et leurs diplômes, les moyens pédagogiques utilisés, les formations proposées, les tarifs, les durées de formations, etc.). Une demande d'autorisation a été demandée pour pouvoir rentrer en contact avec les enseignants et leur remettre un questionnaire.

Un questionnaire contenant 12 questions a été remis afin de voir ce que les enseignants des écoles privées contactés proposent comme approche dans leur mission d'enseignement/apprentissage.

Pour avoir une tendance représentative, 30 questionnaire ont été remis aux enseignants des deux écoles privées en dépit des difficultés rencontrées notamment celles liées à l'indisponibilité des enseignants et le manque de coopération de quelques agents administratifs des écoles privées.

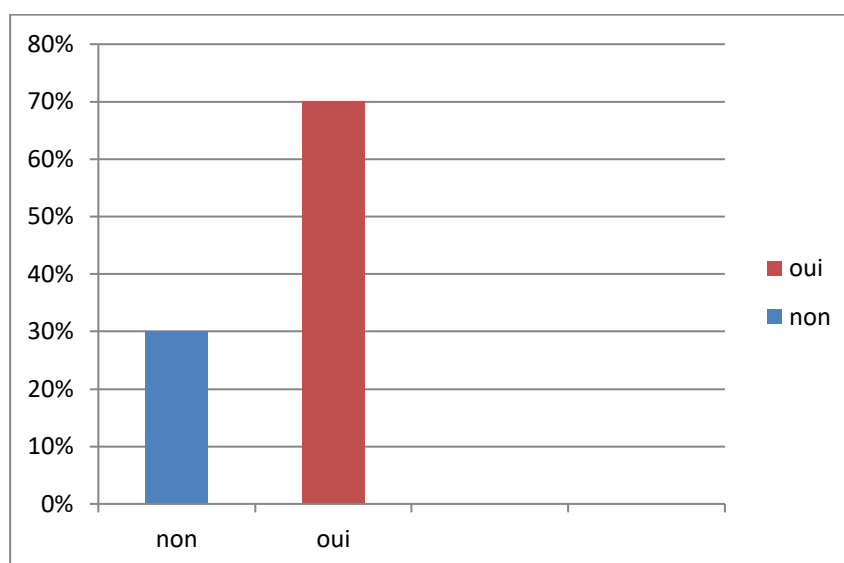
Le questionnaire (voir l'annexe)

Analyse des résultats

Question 01 :

Avant le lancement d'une session de formation, est ce qu'on vous formule une demande de formation précise ?

Graphique question 1



Lecture

A partir des données collectées à partir des questionnaires recueillis et qui sont représentées dans le graphique n°1, nous constatons que la majorité des enseignants des écoles privées interrogés âgés entre 20 et 29 ans, 30 et 39ans et les retraités, ce qui représente un taux de 70%, déclarent que, avant le lancement d'une session de formation, une demande de formation est bien formulée. Ils sont 30% des enseignants interrogés à ne pas prendre en compte cette demande d'une formation précise.

Commentaire

Nous constatons que la plupart des enseignants des écoles privées prennent en compte « la demandes de formation » dans leur démarche. Cela démontre qu'ils sont plus ou moins nombreux à avoir pris conscience que de l'importance de « la demande de

formation »qui est une étape essentielle pour les enseignants avant chaque session de formation, d’après certaines théories didactiques (Le FOS).

En effet, cette dernière détermine l’orientation de la formation et le programme à élaborer, à proposer. Etant donné qu’il y a beaucoup de contraintes notamment celle liée au temps imparti à chaque formation, qui ne permet pas aux enseignants de proposer une formation qui touche à un français général, il y a nécessité de proposer une formation limitée aux besoins des apprenants qui la demandent et quand une demande de formation précise est formulée, cela peut aider les enseignants en question à mettre un programme qui répond à des besoins précis.

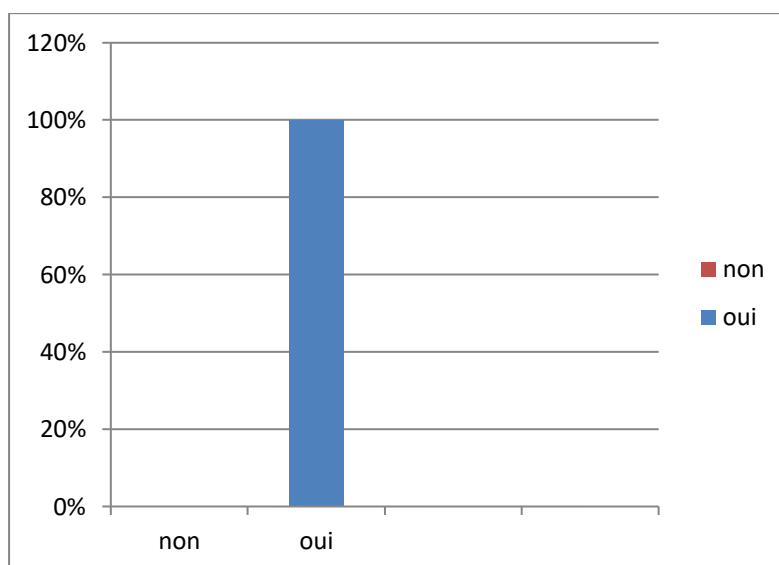
Quant à cette partie des enseignants qui ne prend pas en compte encore « cette demande de formation », il semble qu’ils n’ont pas eu accès aux nouvelles théories didactiques comme celles du FOS qui sont plus adéquates dans ce genre de situations.

Certains enseignants préfèrent, pour des raisons pratiques, proposer des programmes standards et c’est aux apprenants de s’y adapter.

Question 02 :

Avant de lancer une session de formation, analysez-vous les besoins linguistiques de vos futurs apprenants ?

Graphique question 02



Lecture

Les données issues de l'enquête concernant la question n° 02 montrent que tous les enseignants des écoles privées analysent les besoins linguistiques de leurs apprenants avant le lancement d'une formation.

Commentaire

L'analyse des besoins linguistique des apprenants est une étape importante dans l'enseignement de la langue française dans les écoles privées étant donné qu'il y a consensus chez tous les enseignants interrogés car ils sont tous d'accord pour dire qu'« ils analysent les besoins linguistique de leurs futurs apprenants, avant de lancer une session de formation, ».

Il s'agit d'établir une cohérence entre les besoins linguistique des apprenants et les actions à mener pour un meilleur enseignement /apprentissage. Donc les résultats obtenus et qui sont représentés dans ce dans ce tableau confirment notre hypothèse qui dit que « les enseignants des écoles privées prennent en considération les besoins linguistique des apprenants avant l'élaboration du programme ».

Il semble que c'est une étape importante car, d'un côté, les apprenants viennent avec des acquis linguistiques et ce serait, dans certaines situations inutiles de proposer des activités pour des compétences déjà acquises. Il serait plus judicieux de bien définir les besoins de ces apprenants, qui vont être reçus dans un espace-temps limité, pour bien les prendre en charge.

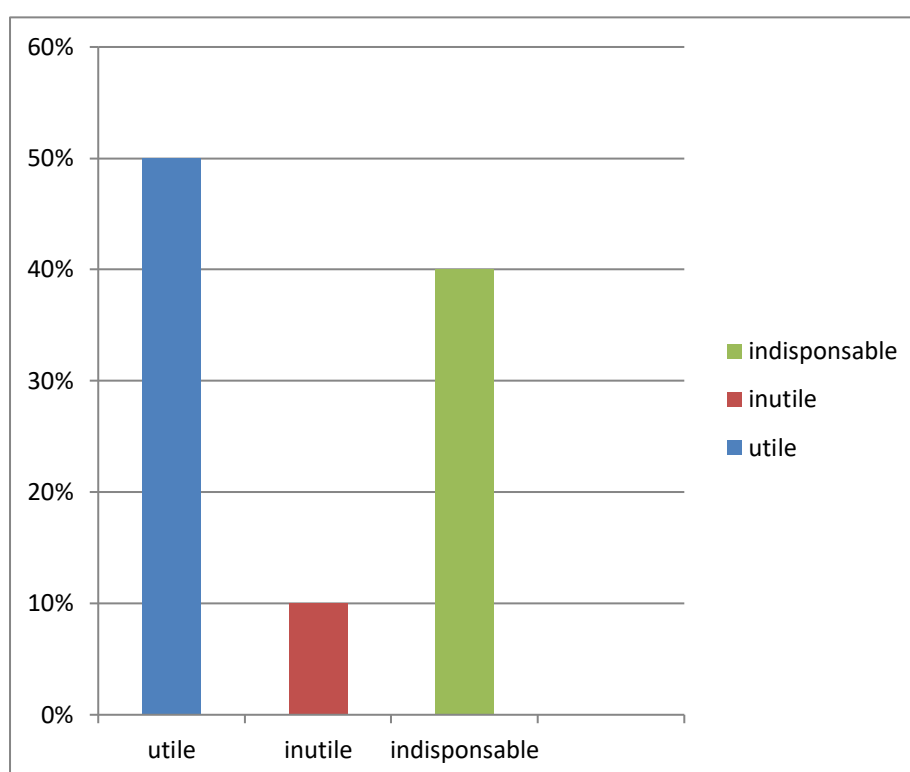
Dans certaines situations, quand les besoins des apprenants ne sont pas vraiment pris en compte, à l'issue de la formations, les apprenants ne bénéficient de rien d'original et considère la session proposée comme une révision voire une répétition de ce qui a été déjà acquis. Les nouvelles théories en didactique proposent de dépasser ce genre de difficultés et il semble que les enseignants des écoles privées de Saida interrogés prennent en compte ce principe.

Question 03 :

Pensez-vous que cette procédure est :

1. *Utile.*
2. *Indispensable.*
3. *Inutile.*

Graphique de la question 03



Lecture

La moitié des enseignants interrogés, soit 50% d'entre eux, pensent que le fait d'analyser les besoins linguistique des apprenants est utile.

Un taux de 40% des enseignants trouvent que cette procédure est indispensable.

Ils sont 10% qui indiquent que cette procédure est inutile.

Cela démontre qu'il y a une majorité écrasante des enseignants interrogés qui disent que l'analyse de ces besoins est utile et indispensable à côté de 10% d'entre ces enseignants interrogés qui disent que l'analyse des besoins est inutile.

Commentaire

L'analyse des besoins linguistique des apprenants est une étape primordiale dans l'enseignement selon la majorité écrasante des enseignants interrogés alors qu'il y a des enseignants qui négligent cette étape ce qui fait qu'ils ne la prennent pas en charge dans leur démarche.

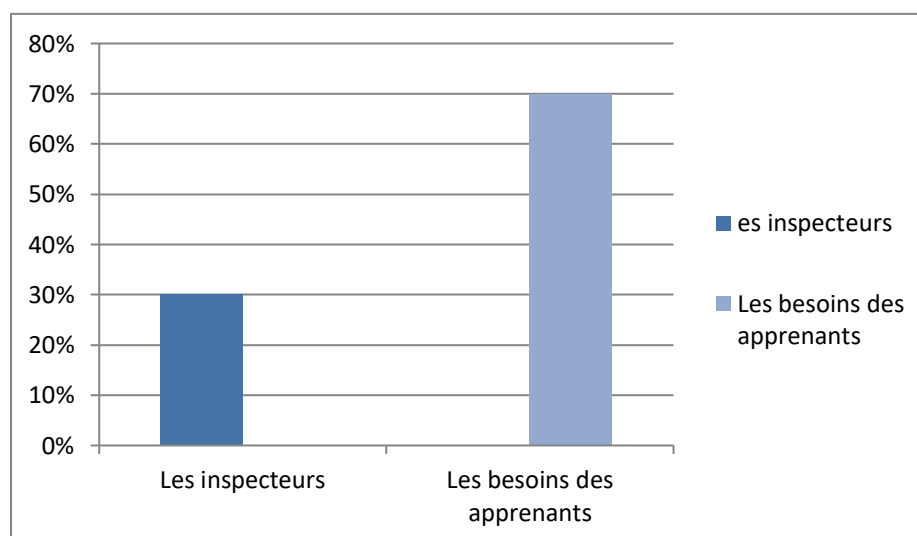
Il nous semble que le recours à cette procédure est essentiel dans l'enseignement /apprentissage du français ou d'un certain français de ces écoles primaires. Si les besoins linguistique des apprenants n'est pas analysés, il est difficile de connaître d'une manière précises leurs difficultés et leurs lacunes.

La majorité écrasante des enseignants est consciente de l'importance de cette étape qui permet de positionner encore les apprenants et proposer des programmes en fonction de leurs besoins.

Question 04 :

Comment vous élaborez votre programme ?

Graphique de la question 04



Lecture

A partir des données recueillies par le biais de notre questionnaire représentées dans ce tableau, nous avons retenu que la majorité de nos enquêtés (enseignants) indiquent que c'est l'enseignant qui fait le programme selon les besoins de ses apprenants. Tandis que 30% des enseignants indiquent que c'est le ministère qui fait le programme.

Commentaire

Dans l'ensemble des contextes, les enseignants des écoles privées affirment et que c'est l'enseignant qui fait le programme de ses apprenants. Si on prend les formations des adultes, par exemple, les besoins d'un étudiant désire poursuivre ses études en France, ne sont pas les mêmes que ceux d'une personne qui désire devenir hôtesse de l'air.

Cette situation montre que les enseignants doivent élaborer leurs programmes en fonction des situations qu'ils sont appelés à gérer. Ces programmes doivent répondre aux besoins des apprenants qui les sollicitent pour le prendre en charge.

La majorité des enseignants pratiquant dans ces écoles privées sont, semble-t-il conscients de cette nécessité à élaborer leurs propres programmes en fonction des demandes et des besoins des apprenants et disent le faire contre une partie des enseignants, soit 30% d'entre eux, qui ne voient pas son utilité.

Cette situation peut être expliquée par les éléments suivants :

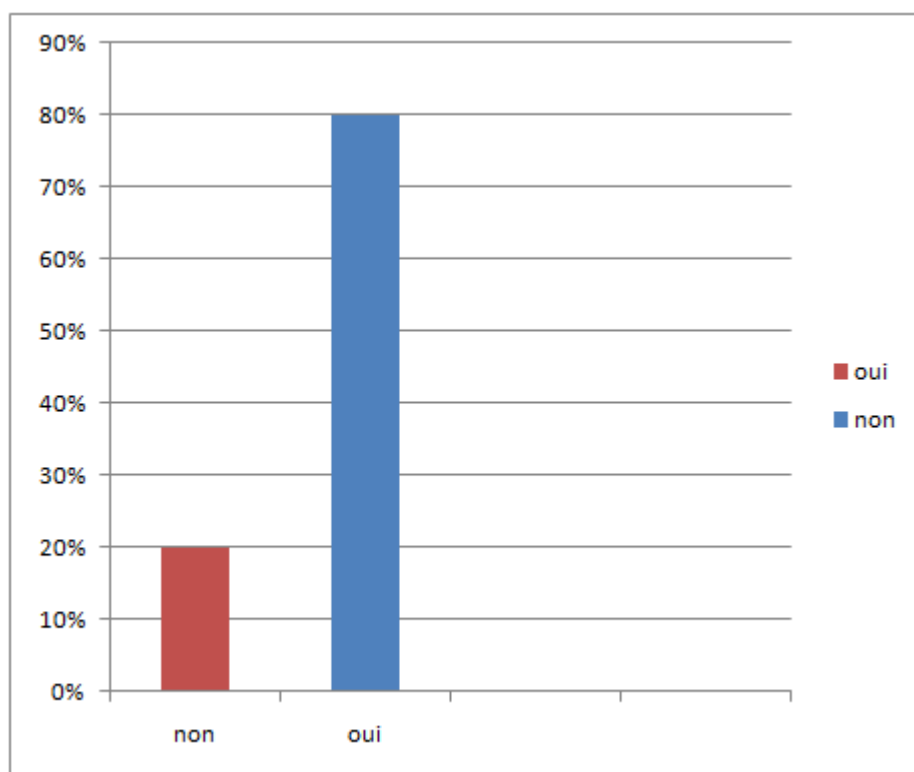
Ces enseignants ne sont pas suffisamment formés pour prendre conscience de l'importance de cet aspect.

Ils peuvent aussi faire partie de ces enseignants qui ne sont formés que pour appliquer des programmes élaborés par la tutelle ou par une autre institution ou organisation d'enseignement.

Question 05 :

Cette élaboration prend-t-elle en considération les besoins linguistique des étudiants ?

Graphique de la question 5



Lecture

La majorité des enseignants interrogés, soit 80%, déclarent que l'élaboration d'un programme doit prendre en considération les besoins linguistiques des apprenants. En revanche, ils sont 20% de nos enquêtés à dire ne pas prendre en compte les besoins linguistiques des apprenants dans l'élaboration de programmes.

Commentaire

Selon les résultats obtenus par rapport à cette cinquième question, représentés dans ce tableau, nous constatons également que cela va de soi. Les besoins linguistique des apprenants sont un domaine à prendre en compte dans le processus de formation afin de

répondre vraiment à la demande des apprenants .C'est ce qui explique qu'ils sont une majorité écrasante à partager cette vision.

Ils sont une minorité des enseignants qui ne partage cet avis. Cela peut être expliqué par ces deux éléments :

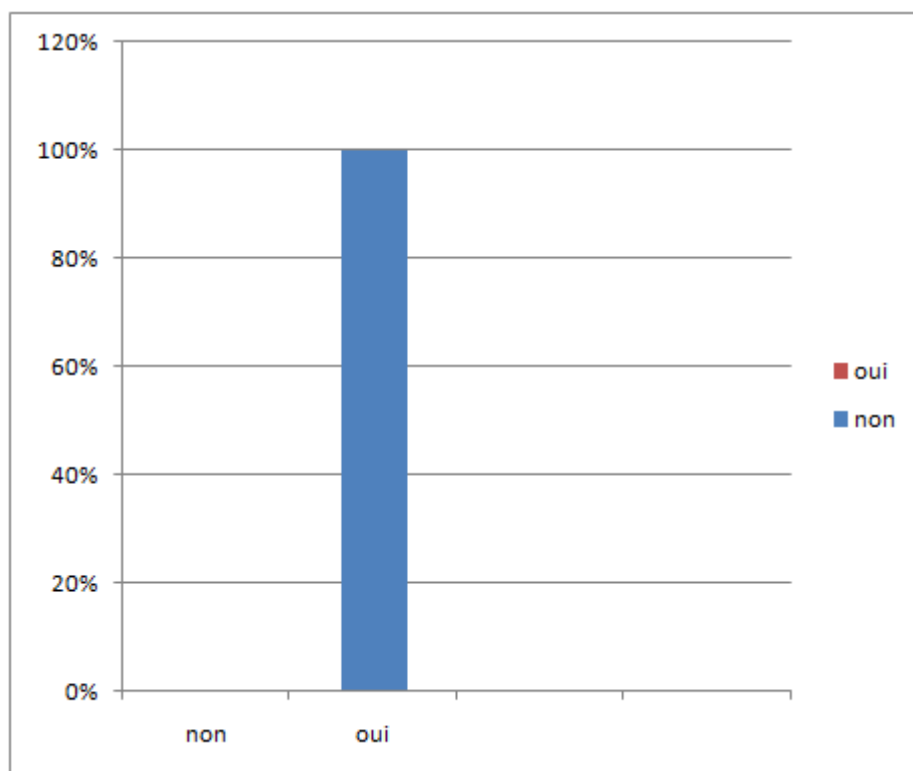
Certains enseignants ne sont pas informés des évolutions qui ont été réalisées dans le domaine de la didactique de l'enseignement / apprentissage de la langue française.

La deuxième explication est celle partagée par quelques enseignants qui pensent que ces théories ne sont pas applicables dans notre pays, sinon, les conditions pour les appliquer font défaut. Il nous semble que cette question mérite d'être prise en compte dans des études ultérieures.

Question 06 :

Le niveau des apprenants est-il pris en compte dans votre démarche ?

Graphique de la question 06



Lecture

La totalité des enseignants des écoles privées de Saida interrogés disent prendre en compte le niveau des apprenants dans leur démarche d'enseignement/apprentissage.

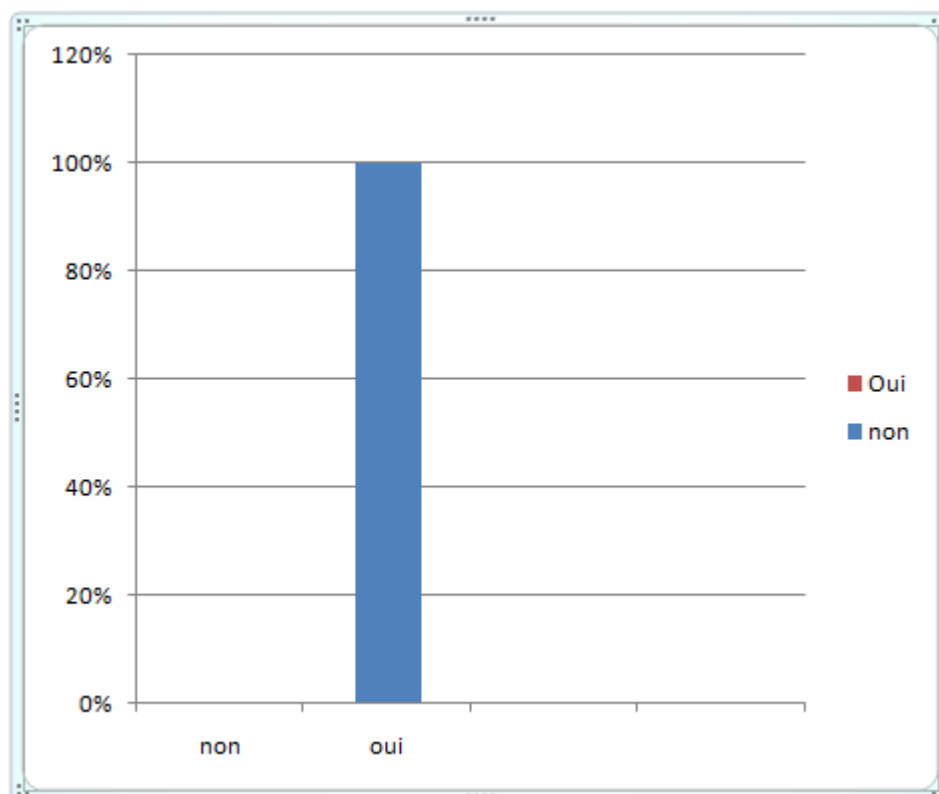
Commentaire

Lors de la réalisation de cette enquête, l'ensemble des enseignants des écoles privées de la wilaya de Saida interrogés déclarent qu'avant le début de chaque session de formation des adultes, l'enseignant fait un test diagnostique ou un test de positionnement pour avoir une idée sur le niveau de chaque apprenant (débutant, intermédiaire, avancé). Il nous semble que cette pratique est très indispensable pour réussir un programme d'enseignement /apprentissage et c'est ce que font, se-le-t-il, l'ensemble des enseignants interrogés.

Question 08 :

Est-ce que vous cherchez des données et des contenus précis ?

Graphique de la question 8



Lecture

La plupart des enseignants des écoles privées déclarent qu'ils cherchent des contenus et des données précises pour l'élaboration du programme de leurs apprenants. Cela démontre qu'il y a une volonté de la part de ces professionnels pour améliorer les conditions de leur travail afin d'augmenter les chances de réussite.

Aucune réponse négative, en revanche, n'a été enregistrée.

Commentaire

Les résultats obtenus dans ce tableau affirment que les enseignants des écoles privées à Saida interrogés fournissent des efforts et cherchent des données et des contenus qui s'inscrivent dans les besoins des apprenants reçus dans l'élaboration des programmes.

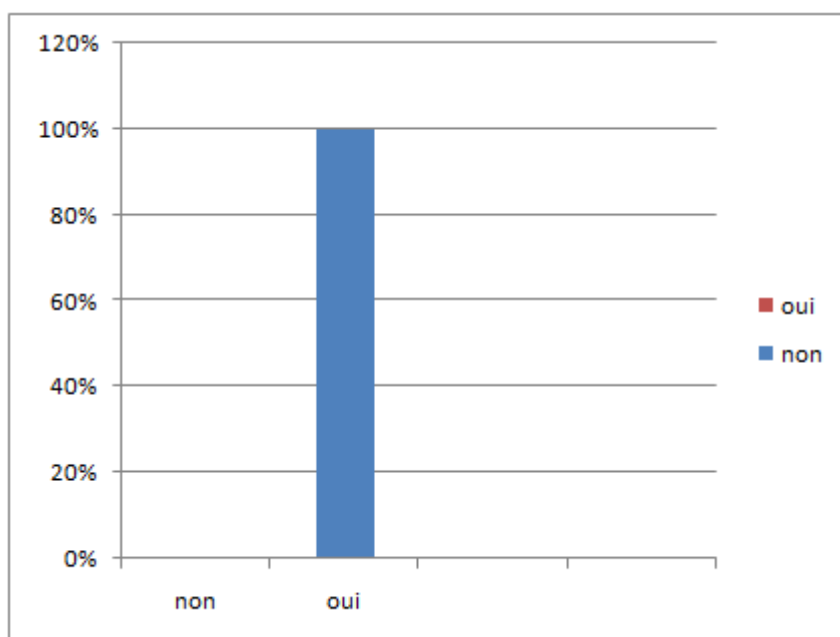
Cela démontre qu'il y a une volonté d'être au diapason de l'évolution que connaît l'enseignement / apprentissage de la langue française de par le monde.

Cette volonté et cette action d'aller chercher des données et des contenus nouveaux permet, à notre sens, d'aller vers un enseignement / apprentissage plus fiable et plus efficace.

Question 10 :

Est-ce que vous analysez ces données et est-ce que vous les exploitez dans l'élaboration didactique ?

Graphique question 10



Lecture

La totalité de nos enquêtés déclare analyser les données et les exploite dans l'élaboration didactique.

Commentaire

Nous constatons les enseignants interrogés essayent, chacun à son niveau, de faire un travail de didactisation des données et des contenus dont ils disposent pour assurer un enseignement efficace.

Pour conclure ce chapitre, nous dirons que nos enquêtés expriment une volonté favorable concernant l'enseignement / apprentissage de la langue française dans les écoles privées à la wilaya de Saïda.

En effet, ces derniers expriment une volonté mais surtout fournissent des efforts pour améliorer les conditions qui permettent d'augmenter les chances de réussite dans leur tâche d'enseignement / apprentissage du français dans les écoles privées à Saida en tentant différents principes qui relèvent du travail de didactisation des savoirs proposés.

Cela démontre que l'enseignement du français dans les écoles privées bénéficie d'une grande valorisation , notamment sur le plan didactique.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans cette étude, nous avons essayé d'analyser la situation de l'enseignement du français dans les écoles privées à la wilaya de Saïda. Le but étant de voir les rapports entre les publics reçus dans ces établissements privés et les méthodes d'enseignement proposées.

Pour réaliser cette étude, nous avons jugé utile de faire un état des lieux sur la situation de la langue française et son enseignement en Algérie et c'est ce qui a fait l'objet du premier chapitre de notre mémoire.

Un des objectifs de notre recherche est de voir quelles méthodes sont exploitées dans ces écoles privées ce qui nous a contraints à reprendre des éléments de définition et quelques principes régissant ces méthodes d'enseignement. Cette partie a fait l'objet de notre deuxième chapitre intitulé « Aspect théorique et méthodologique, Définition de quelques notions ».

Le troisième chapitre de notre mémoire a été consacré à la partie pratique de notre travail.

Pour le lancement de cette partie, nous avons mis au point un questionnaire qui a été remis à trente enseignants exerçant dans différentes écoles privées de Saida quelque que soit la formation et la situation professionnelles de ces enseignants.

L'analyse des résultats obtenus permet de vérifier nos hypothèses de départ.

En effet, les principaux résultats montrent que les enseignements proposés ne sont pas totalement élaborés avant de prendre connaissance des publics concernés et de leurs niveaux de langue. Il a été constaté que les enseignants des écoles privées respectent certains principes développés dans le domaine de la didactique comme les étapes de la démarche type du FOS.

Les résultats de l'enquête ont montré également que les programmes proposés le sont en fonction des besoins des apprenants, dans la majorité des situations.

Et enfin, le travail effectué a pu démontrer que le niveau des apprenants est pris en compte pour élaborer les programmes chez la majorité des enseignants des écoles privées interrogés.

Par ailleurs, il y a des enseignants qui ne prennent pas en considération l'analyse des besoins linguistiques de leurs apprenants dans leur offre de formation et dans l'élaboration des programmes proposés. Cela peut être expliqué, entre autres, par le manque de formation. En effet, ils sont nombreux les enseignants rencontrés qui n'ont

pas bénéficié de formation ni de recyclage leur permettant d'accéder ou de découvrir les grandes révolutions réalisées dans le domaine de la didactique. Ces enseignants privilégient l'enseignement classique qui consiste à dispenser un enseignement d'un français général qui ne prend pas en compte la situation des apprenants, ce qui ne passe pas sans inaperçu devant l'évolution que connaît l'enseignement des langues étrangères de par le monde.

Ce travail a pu démontrer également que l'enseignement de la langue française dans les écoles privées à Saida occupe une place de plus en plus importante ce qui nécessite une meilleure prise en charge didactique.

Pour les futures recherches concernant cette thématique, il serait intéressant d'élargir l'échantillon pour contenir d'autres régions afin de pousser la discussion et d'élargir les conclusions sur l'étude de la situation de l'enseignement du français dans les écoles privées en Algérie.

Bibliographie

Bibliographie

Achouche, M. *La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration*. Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981.

Ageron, Charles-Robert. « L'opinion française devant la guerre d'Algérie ». *Histoire du Maghreb*, 2005, 471-94

Asselah-Rahal, Safia. « Le français en Algérie, Mythe ou réalité? » *communication proposée lors du IXème sommet de la francophonie, » Ethique et nouvelles technologies: l'appropriation des savoirs en question», les 25 (2001): 8-21.*

Auterská, D., 1998. *La didactique? Oui, mais...Générale ou appliquée*. Plzeň: Vydavatelství Západočeské univerzity.

Blanchet Philippe. Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilingue de fait à un plurilinguisme didactisé. In: *La Lettre de l'AIRDF*, n°38, 2006/1. pp. 31-36.

CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, (2002), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, P.U.G.

Cuq, Jean-Pierre « Le FLS : un concept en question », *Tréma* [En ligne], 7 | 1995, mis en ligne le 23 septembre 2013, consulté le 23 août 2021.

GERMAIN Claude, (1993), *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'Histoire*, CLE International.

LEGROS Denis & CRINON Jacques, (2002), *Psychologie des apprentissages et multimédia*. Armand Colin, Paris.

Manganite, J. M. & Parpette, C., 2004. *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris: Hachette. Beauvais, Y. &

PUREN Christian, (1988), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues. Paris, Nathan ; coll cel

TAGLIANTE Christine, (2006), La Classe de langue, Paris : CLE International

Taleb Ibrahim K. (1995). Les Algériens et leurs langues. Alger : Editions El Hikma

Sites

<https://www.bienenseigner.com/>

https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Apprentissage_exp%C3%A9rientiel

<https://www.gpenreformation.net/fr/networkactivities/peace-education-period/digital-peace-exhibition/13163-2/>

<https://www.bienenseigner.com>

https://www.k12.gov.sk.ca/docs/francais/tronc/approches_ped/chapitre_2.html

<https://lewebpedagogique.com/compgreg/2008/12/27/methodes-et-techniques-pour-lenseignement-des-sciences-physiques/>

<https://www.verbotonale-phonetique.com/methodologie-et-linguistique/>

[https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages.](https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages)

[http : /www.paperblog.fr/3125521/la francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm](http://www.paperblog.fr/3125521/la-francophonie-en-Algérie-mythe-ou-réalité.htm).

<https://doi.org/10.3406/airdf.2006.1691> www.persee.fr/doc/airdf_1776-7784_2006_num_38_1_1691

Autres

Marseille Sud-Est :Articles : 286 Depuis : 11/07/2009 Catégorie : [Emploi, Enseignement](#)

Annexes

Annexes

Questionnaire

Elaboré par ATTOU H, dans le cadre d'un travail de recherche en master (didactique).

Questionnaire destiné aux enseignants

Madame / Monsieur,

Je tiens à vous remercier par avance d'avoir accepté de remplir ce questionnaire qui s'inscrit dans un travail de recherche en Master 2.

Variables :

1. Sexe : F ... / M...
2. Age :
 - Moins de 20ans
 - Entre 20 et 29 ans
 - Entre 30 et 39 ans
 - Entre 40 et 49 ans
 - Plus de 50 ans
3. Situation professionnelle :
 - Titulaire : ...
 - Stagiaire : ...
 - Autre réponse : ...
4. Formation (Diplôme / stage) :

Questions :

1. Avant le lancement d'une session de formation, est-ce qu'on vous formule une demande de formation précise ?
.....
2. Avant de lancer une session de formation, analysez-vous les besoins linguistiques, de vos futurs apprenants ?
.....
3. Pensez-vous que cette procédure est :
 1. Utile : ...

2. Indispensable : ...

3. Inutile : ...

Pourquoi ?

.....

4. Comment vous élaborez votre programme ?

.....

5. Cette élaboration prenne-t-elle en considération les besoins linguistiques des étudiants ?

.....

6. Le niveau des étudiants est-il pris en compte dans votre démarche ?

.....

7. Quels sont les paramètres pris en compte dans l'élaboration des programmes que vous proposez ?

8. Est-ce que vous cherchez des données et des contenus précis ?

.....

9. Lesquels ?

.....

10. Est-ce que vous analysez ces données et est-ce que vous les exploitez dans l'élaboration didactique?

.....

11. Quelles sont les méthodes que vous exploitez dans votre activité pédagogique et didactique ?

.....

12. Quelles sont les activités que vous proposez aux apprenants ?

.....

Les affiches des écoles privées à la wilaya de SAIDA

Horizon :

Cette école présente des cours de soutien dans plusieurs matières pour tous les niveaux : primaire (avec une formation qui s'appelle **Soroupenne** aux petits enfants pour le développement de l'intelligence et la mémoire), scolaire, lycée et universitaire et sur se que nous intéressons dans notre recherche les formations pour les adultes après un teste de niveaux qui est présenter par l'enseignant.

Adresse : 25 CHEBBOUBE Medjedoubе · Saïda 20000

Téléphone : [0779 27 27 83](tel:0779272783)



HORIZON
group

أكاديمية الآفاق للغات، التنمية والنكوين

f Ecole Horizon Saida

ملتزمون بالتفوق

العنوان:
الملحة الأولى: 7 شارع شيهوب الجهورب رقم 19 مقابل قاعة الجباز · سوبج صالح الهاتف: 0779.27.27.83
الملحة الثانية: شارع يوسف أحمد رقم 30 سعيده مقابل قاعة الرياضة · 24 إفريل الهاتف: 0664.82.19.19



HORIZON ACADEMY
GROUP

أقوى برنامج
لتنمية الذكاء
و الذاكرة

السوروبان هو الحل

KLC :

Adresse : 21 Rue, MOSTAPHA BENBOULAIID, (City DARBE) 20000 , WILAYA DE Saïda .

Le directeur : M KIES

Le nom KLC : K (le nom de famille du directeur KIES), L (le prénom de la fille du directeur LAILA) , C (cours) .

Cette école présente des cours de soutien dans les matières étrangères (Anglais, français , Allemand, Espagnole , Turek) et des matières académiques (Mathématique , physique, science , philosophie, Arabe), pour tout les niveaux primaire, scolaire , universitaire et des formation pour les adultes sans teste de positionnement et avec des attestations .

Pour les formations des adultes, l'enseignant de cette école fait des tests pour qu'il veuille aller en France :

TCF (SO)

TCF (DAP)

TEF pour qu'il veult a0ller au Canada.

Cette école présente aussi des diplômes :

DELFI (A1- A2- B1- B2)

DALF (C1- C2)

La somme est 300 dinars par mois, deux fois par semaine, une heure et demie.

KLC Kies Learning Center مدرسة كياس للتعليم



048 41 30 09



07 74 16 13 01



www.facebook.com/KLC20DZ



ZI RUE , MUSTAPHA BENBOULAÏD, 20000.WILAYA DE SAIDA



شارع مصطفى بن بولعيد (حي الدرب) مقابل إتصالات الجزائر. ولاية سعيدة

تدريس اللغات الأجنبية

اللغة الفرنسية

Débutant / Avancé / Oral
Préparation des tests: TCF, DELF, DALF



اللغة الإنجليزية

Débutant / Oral / Académique



اللغة الإسبانية

Débutant / Oral



اللغة الألمانية

Débutant / Oral
Préparation du test : Goethe A1



اللغة التركية

Débutant / Oral



048 41 30 09 • 07 74 16 13 01

FACEBOOK.COM/KLC20DZ

21 Rue Mustapha Benboulaïd
20000 Wilaya de Saida

شارع مصطفى بن بولعيد، حي الدرب
مقابل إتصالات الجزائر ولاية سعيدة

تدريس المواد الأكاديمية

اللغة الفرنسية



اللغة الإسبانية



الفلسفة



العلوم الفيزيائية



اللغة العربية



اللغة الإنجليزية



اللغة الألمانية



الرياضيات



العلوم الطبيعية



> المزيد

ECOLE KHOTWA :

Adresse : Commerce de détail 32 Terrain n ° 27 Sous-sol WILAYA SAIDA

خطوة
للتدريب و الإستشارات

- دورات تكوينية
- دروس الدعم لجميع الأطوار
- قسم التحضيري
- برنامج الحساب الذهني

كفاءة | تميز | حصريّة

حي الشهيد حبيب بوقادة مقابل شركة نقل الغاز
و مقابل حمام بوقادة، سعيدة 0783 84 10 50

Cette école présente des cours de soutien dans plusieurs matières et pour tous les niveaux, plus des formations dans plusieurs domaine comme : Babysitter, cuisine, informatique.

Cette école présente des cours de soutien et des formations dans l'enseignement de la langue française pour les adultes avec un test de positionnement et 300 da par mois

ECOLE RAIHANE :

مركز الريحان للتكوين و التأهيل
Rayhan Training Center

- تكوين في مختلف المجالات.
- دروس الدعم لكل المستويات.
- الحساب الذهني (سوروبان).
- تعليم اللغات الأجنبية.
- برامج الأطفال.
- إستشارات.

05.52.89.87.96 / 07.94.69.48.87

شارع فرانس فانون - سعيدة

للتسجيل و الإستفسار:

Adresse : city Franz fanoun Saïda

الهاتف:
0794694887
0552898796

مركز الريحان للتكوين والتأهيل

مركز الريحان للتكوين والتأهيل
Professional Training Center

دورة تعليم اللغات

العنوان: شارع فرانس فانون
سعيدة مقابل عمارات السوق

الإنجليزية

الإسبانية

الألمانية

التركية

الفرنسية

Cette école présente des cours de soutien pour la langue française pour tous les niveaux et pour les adultes des tests de positionnement, 300da par mois